



***Comité Consultatif Régional***  
**Partenariat pour les Forêts du**  
**Bassin du Congo**

Point sur les négociations APV-FLEGT en  
Afrique Centrale

Brazzaville 30-31 octobre 2008

# État d'avancement des APV-FLEGT



Avancement des APV-FLEGT	<b>CAMEROUN</b>	<b>CONGO</b>
premières actions spécifiques	avril 2004	mi 2005
ouverture discussions informelles	octobre 2005	janvier 2007
ouverture négociation formelle	décembre 2007	juin 2008
avancées sur la légalité (*)(**)	Négocié/ testée	en négociation
-- // -- sur la traçabilité / le contrôle (SVL)	négocié	en négociation
-- // -- sur le contrôle/ audit indépendant	en négociation	-
-- // -- sur le contenu juridique de l'APV	en négociation	-
Signature de l'APV	<b>Déc. 2008</b>	<b>Mars 2009</b>

CAMEROUN : (\*) bois CEMAC ; (\*\*) bois local

# État d'avancement des APV-FLEGT



Avancement des APV-FLEGT	<b>RCA</b>	<b>GABON</b>	<b>RDC</b>
premières actions spécifiques	nov. 2006	févr. 2007	mai 2007
ouverture discussions informelles	mai 2007	juin 2007	oct. 2007
ouverture négociation formelle	1 <sup>er</sup> semestre 2009	1 <sup>er</sup> semestre 2009	
avancées sur la légalité	en préparation	en préparation	
-- // -- sur la traçabilité / le contrôle	✓	~	
-- // -- sur le contrôle/ audit indépendant	✓	-	
-- // -- sur le contenu juridique de l'APV	-	-	
Signature de l'APV			

# État d'avancement des APV-FLEGT



## Commentaires

- **Creusement d'un écart flagrant** entre les pays engagés dans l'APV – FLEGT et les autres notamment en matière d'amélioration de gouvernance au sein même des administrations forestières.
- **Une vision** souvent **trop linéaire** de la conduite de la négociation de l'APV freine les pays à s'engager franchement dans le processus.
- La perspective d'**une grande mobilisation de toutes les parties prenantes** donnent aux pays le sentiment de ne pas être prêt à lancer les processus.



UN BESOIN D'AVANCER AVEC PLUS DE  
CONVICTION FACE A UNE HESITATION NON  
FONDEE A SURPASSER

# État d'avancement des APV-FLEGT



## NON

Mécanisme mis en œuvre	Temps >>>				
<b>Activités nationales de consultation des parties prenantes au processus FLEGT et construction de positions nationales.</b> 1. légalité, 2. traçabilité, 3. stratégie contrôle, 4. émission Licence, 5. Audit Indpt	1.	2.	3.	4.	5.
<b>Négociations avec la Commission Européenne en vue de la signature de l'APV.</b> 0. ouverture, 1. légalité, 2. traçabilité, 3. stratégie contrôle, 4. émission Licence, 5. Audit Indépendant du Système.	0.	1.	2.	3.	4.

## OUI

Mécanisme mis en œuvre	Temps >>>				
<b>Activités nationales de consultation des parties prenantes au processus FLEGT et construction de positions nationales.</b> 1. légalité, 2. traçabilité, 3. stratégie contrôle, 4. émission Licence, 5. Audit Indpt	1.	2.	3.	4.	5.
<b>Négociations avec la Commission Européenne en vue de la signature de l'APV.</b> 0. ouverture, 1. légalité, 2. traçabilité, 3. stratégie contrôle, 4. émission Licence, 5. Audit Indépendant du Système.	0.	1.	2.	3.	4.

# État d'avancement des APV-FLEGT



Je vous remercie de votre attention

**Alain Pénelon , assistant technique régional COMIFAC / FLEGT**

[penelon\\_alain@yahoo.fr](mailto:penelon_alain@yahoo.fr)

Tél. (242) 554 51 07